

---

# Pôle métropolitain Loire-Bretagne : liens et richesses redistribués et partagés

---

• Les échanges  
générés par les acteurs  
économiques et  
institutionnels

• Les échanges générés  
par les actifs et les  
habitants

---

## Champ d'analyse

Par souci de simplification, l'analyse des relations interurbaines du PMLB au sein de l'espace interrégional Bretagne/Pays de la Loire est volontairement restreinte aux 10 autres aires urbaines de plus de 50 000 habitants (en 2011) : Saint-Malo, Saint-Brieuc, Lannion, Quimper, Lorient, Vannes, La Roche/Yon, Cholet, Laval et Le Mans.

Les chiffres traités dans ce document sont issus de plusieurs bases de données de l'INSEE.

1. Le recensement continu de la population pour :
  - les migrations entre domicile et travail ;
  - les migrations résidentielles de la population totale ;
  - les migrations résidentielles des étudiants.
2. Le fichier CLAP-LIFI (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) pour :
  - les salariés d'établissement dépendant d'un siège (effectifs en ETP).
3. Les fichiers SIRENE (Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et de leur Etablissements) de 2009 et 2011 pour :
  - les transferts d'établissements.
4. Les fichiers DADS de 2011 (Déclarations Annuelles de Données Sociales) pour :
  - les transferts de salaires nets

Le champ de l'exploitation des DADS par l'INSEE couvre l'ensemble des employeurs et de leurs salariés du secteur public et privé, sauf les activités extra-territoriales (division 99 de la NAF rév. 2) et les établissements implantés à l'étranger employant des salariés qui relèvent de la sécurité sociale française, mais exerçant leur activité hors de France.

## Définitions

### ▪ L'intensité d'échanges

Somme des flux entre deux territoires (dans les deux sens), rapporté à la somme des populations ou emplois des deux territoires.

Ex : Intensité d'échanges sur les migrations domicile<->travail entre Nantes et Saint-Nazaire, soit 12 400 migrations / (392 000+86 000 emplois) = 2,6%

### ▪ La masse salariale

La masse salariale est le cumul des rémunérations brutes des salariés de l'établissement (hors cotisations patronales). Les rémunérations correspondent aux salaires et primes des salariés au cours de l'année d'exercice. Source : INSEE

### ▪ Le salaire net

Ici, la masse salariale exprimée porte sur le salaire net (de prélèvements sociaux) qui est le salaire que perçoit effectivement le salarié. Il est net de toutes cotisations sociales, y compris CSG (contribution sociale généralisée) et CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale). Dans les secteurs privé et semi-public, le salaire perçu est calculé à partir des données déclarées par l'employeur dans la source DADS. Dans la fonction publique d'Etat, le salaire est calculé à partir du Système d'information sur les agents des services publics (SIASP).

## Chiffres-clés

**19 000** C'est le nombre d'actifs qui se déplacent quotidiennement entre les cinq aires urbaines du PLMB pour se rendre au travail.

**+50%** C'est croissance du nombre d'actifs navetteurs quotidiens entre les cinq aires urbaines du PMLB entre 1999 et 2009.

**40 600** C'est le nombre d'habitants ayant au moins déménagé une fois d'une aire urbaine à une autre au sein du PMLB entre 2003 et 2008.

**18,8 milliards** C'est le montant des salaires nets injectés par les entreprises et les institutions publiques du PMLB qui restent dans les aires urbaines du PMLB

**3,5 milliards** C'est le montant des salaires nets injectés par les entreprises et les institutions publiques du PMLB dans le reste de la Bretagne et des Pays-de-la-Loire

1,5 milliard par Nantes  
1,2 milliard par Rennes  
650 millions par Brest  
540 millions par Angers  
422 millions par Saint-Nazaire

**1,5 milliard** C'est la différence des salaires nets entre ce que les aires urbaines du PMLB redistribuent au reste de la Bretagne et des Pays de la Loire et ce qu'elles perçoivent en retour.

**20 000** C'est le nombre de salariés travaillant dans l'une des 10 grandes aires urbaines de Bretagne et Pays de la Loire et qui dépendent d'un siège localisé au sein du PMLB.

**18 000** C'est nombre de salariés travaillant dans près de 2 000 entreprises ou services publics présents dans au moins deux aires urbaines du PMLB.

# Les échanges générés par les acteurs économiques et institutionnels

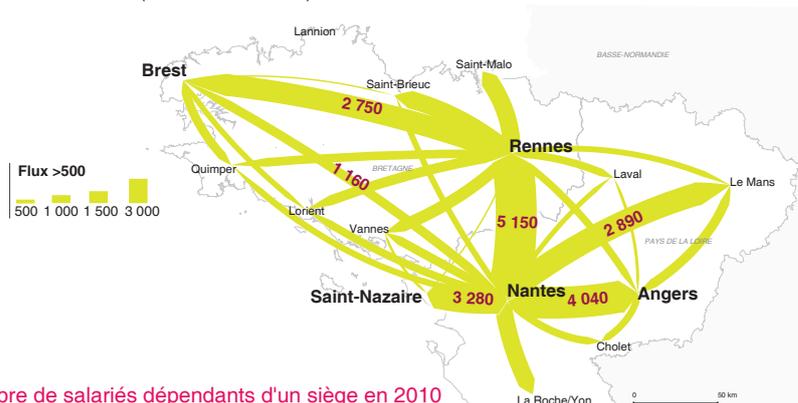
## Les salariés d'établissements dépendant d'un siège : le rôle structurant des deux capitales régionales

Plus de 18 000 salariés travaillent dans près de 2 000 entreprises ou services publics présents dans plusieurs aires urbaines du PMLB

En 2010, près de 20 000 salariés d'établissements localisés dans les dix autres aires urbaines bretonnes et ligériennes dépendaient de sièges d'entreprises ou de services publics du PMLB, contre 7 800 dans le sens inverse. Au sein du PMLB, les liens de dépendance s'organisent majoritairement depuis Nantes et Rennes. Le statut de capitale régionale de Rennes et Nantes s'exprime également à l'échelle interrégionale dans des liens d'interdépendance importants avec les autres grandes aires urbaines comme Le Mans, Saint-Brieuc, Laval, Vannes ou Angers.

Les deux tissus économiques de Rennes et Brest présentent un lien d'interdépendance non négligeable, très lié à des grandes entreprises du milieu bancaire.

Principaux effectifs de salariés d'entreprises et services publics multilocalisés entre les aires urbaines du PMLB et les grandes aires urbaines de Bretagne et Pays-de-la-Loire (dans les deux sens)



Nombre de salariés dépendants d'un siège en 2010

Aire urbaine	Etablissement(s) à					
	Nantes	Rennes	Angers	Brest	St-Nazaire	
Siège à	Nantes	-	2 816	3 026	993	2 844
	Rennes	2 334	-	597	1 553	286
	Angers	1 014	317	-	201	126
	Brest	167	1 197	28	-	40
	St-Nazaire	433	62	5	34	-

©AUDIAR - décembre 2014 - Sources : BD carto IGN, Insee

## Les transferts d'établissements : primauté à l'effet de proximité

Des flux limités caractérisés par l'effet de proximité

Entre 2009 et 2011, seulement 513 transferts d'établissements ont été effectués d'une aire urbaine à une autre au sein du PMLB, dont plus de la moitié entre Nantes et Saint-Nazaire. Les transferts de longue distance sont rares, notamment entre Brest et Nantes, Brest et Rennes ou Nantes et Le Mans. Aussi, malgré leur proximité et leur poids économique, les transferts restent limités entre Nantes, Rennes et Angers.

Nombre de transferts d'établissements entre les aires urbaines du PMLB et les grandes aires urbaines de Bretagne et Pays-de-la-Loire (dans les deux sens)



Nombre d'établissements transférés entre 2009 et 2011

Aire urbaine	Arrivée					
	Nantes	Rennes	Angers	Brest	St-Nazaire	
Départ	Nantes	-	46	39	13	122
	Rennes	46	-	6	12	6
	Angers	43	10	-	0	12
	Brest	11	3	4	-	1
	St-Nazaire	114	10	12	3	-

©AUDIAR - décembre 2014 - Sources : BD carto IGN, Insee

# Les échanges générés par les actifs et les habitants

## Les migrations domicile - travail, un rôle structurant des métropoles du PMLB sur les grands pôles urbains à proximité

### Trois systèmes d'échanges émergent des flux du quotidien

Près de 19 000 actifs se déplacent quotidiennement entre les aires urbaines du PMLB pour se rendre au travail.

Les principaux flux de migrations entre domicile et travail des actifs des aires urbaines du PMLB avec les autres grandes aires urbaines bretonnes et ligériennes se localisent dans un rayon approximatif d'1h de déplacement autour de Nantes, Rennes, Angers et Brest.

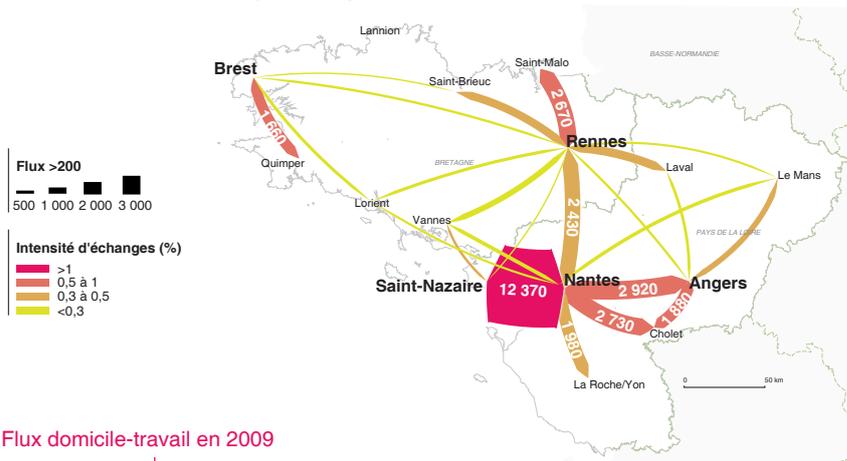
Trois systèmes d'échanges privilégiés émergent. Le premier autour de l'axe ligérien Saint-Nazaire-Nantes-Angers, très connecté à Cholet ou La Roche/Yon, le second autour de Rennes qui intègre St Malo, St Briec et Laval, et le dernier autour de l'axe finistérien Brest-Quimper. Les échanges entre Brest et les autres aires urbaines du PMLB sont très modestes, et Rennes comme St Nazaire et Angers n'entretient des flux importants qu'avec Nantes.

### Forte croissance des flux autour de Rennes, Nantes et Angers

En 10 ans, le nombre d'actifs navetteurs entre les aires urbaines du PMLB s'est accru de 50%, soit 6 000 navetteurs supplémentaires. Le dynamisme de l'emploi à Nantes, Rennes et Angers explique de surcroît la forte croissance des échanges autour de celles-ci. C'est particulièrement visible entre Nantes et Saint-Nazaire, Nantes et Angers, voire même Nantes et Cholet ou Rennes et Saint-Malo.

L'éloignement de Brest explique sa faible connectivité avec les autres aires urbaines du PMLB et constitue un réel frein au développement des échanges quotidiens d'actifs.

### Principaux flux domicile-travail entre les aires urbaines du PMLB et les grandes aires urbaines de Bretagne et Pays-de-la-Loire (dans les deux sens)

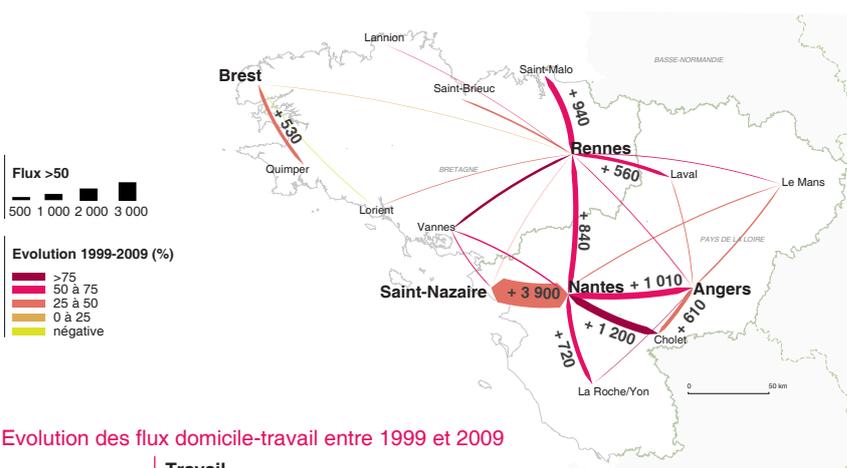


Flux domicile-travail en 2009

Aire urbaine	Travail				
	Nantes	Rennes	Angers	Brest	St-Nazaire
<b>Domicile</b>					
Nantes	-	1 238	1 389	71	6 350
Rennes	1 189	-	174	159	81
Angers	1 533	201	-	17	47
Brest	103	224	21	-	60
St-Nazaire	5 841	137	87	25	-

©AUDIAR - décembre 2014 - Sources : BD carto IGN, Insee

### Evolution des principaux flux domicile-travail entre les aires urbaines du PMLB et les grandes aires urbaines de Bretagne et Pays de la Loire (dans les deux sens)



Evolution des flux domicile-travail entre 1999 et 2009

Aire urbaine	Travail				
	Nantes	Rennes	Angers	Brest	St-Nazaire
<b>Domicile</b>					
Nantes	-	+352	+486	-40	+1 556
Rennes	+485	-	+46	+3	+27
Angers	+526	+80	-	-6	-3
Brest	+20	+55	+10	-	+36
St-Nazaire	+2 344	+24	+22	-15	-

©AUDIAR - décembre 2014 - Sources : BD carto IGN, Insee

## Les migrations résidentielles, des échanges diversifiés s'affranchissant davantage des effets d'éloignement

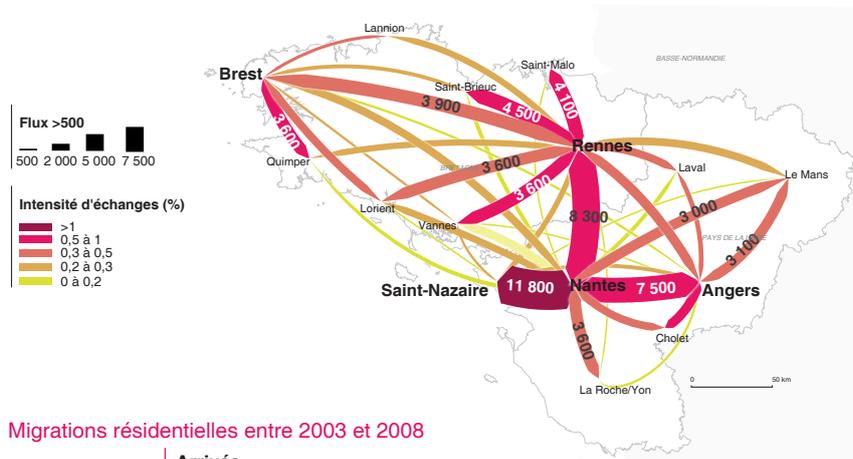
### Des flux plus diversifiés, qui s'affranchissent davantage de la distance

Entre 2003 et 2008, 40 600 personnes ont déménagé entre les cinq aires urbaines du PMLB, soit 2% de leur population totale. L'intensité des échanges est particulièrement importante entre Nantes et Saint-Nazaire, Rennes et Nantes, puis Nantes et Angers. Par contre, le nombre de déménagements entre Brest et l'ensemble des aires urbaines ligériennes reste limité, tout comme entre Rennes et Angers, malgré leur proximité et leurs poids démographiques respectifs.

Mais le fait le plus marquant concerne la multiplicité des échanges entre le PMLB et les autres aires urbaines du territoire breton et ligérien.

Compte-tenu de leur éloignement, les flux entre Brest et Rennes ne sont pas négligeables, tout comme entre Nantes et Le Mans.

### Principaux flux de migrations résidentielles entre les aires urbaines du PMLB et les grandes aires urbaines de Bretagne et Pays-de-la-Loire (dans les deux sens)



Migrations résidentielles entre 2003 et 2008

Aire urbaine	Arrivée					
	Nantes	Rennes	Angers	Brest	St-Nazaire	
Départ	Nantes	-	3 770	3 280	817	6 174
	Rennes	4 578	-	1 321	1 624	787
	Angers	4 235	1 540	-	341	660
	Brest	1 541	2 323	340	-	182
	St-Nazaire	5 592	781	490	195	-

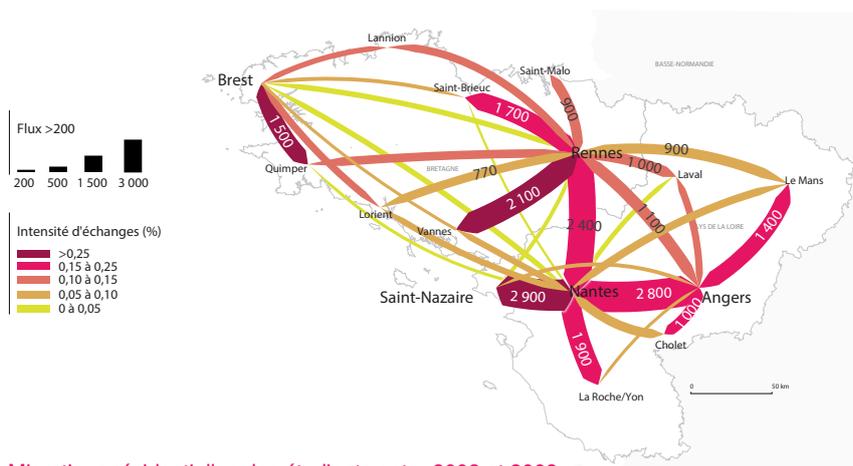
©AUDIAR - décembre 2014 - Sources : BD carto IGN, Insee

### Le poids structurant des grands pôles universitaires

Entre 2003 et 2008, plus de 11 000 personnes ont déménagé entre les cinq aires urbaines du PMLB dans le cadre de leurs études, soit plus d'un quart de l'ensemble des échanges totaux. Les grands pôles universitaires de Nantes, Rennes, Angers et Brest jouent un rôle moteur dans les migrations résidentielles des étudiants. Certaines aires urbaines du territoire s'inscrivent fortement dans les aires d'attraction des pôles universitaires : Saint-Brieuc et Vannes très connectées à Rennes, Saint-Nazaire à Nantes, Quimper à Brest, Cholet ou Le Mans à Angers.

Des échanges importants sont aussi générés entre les pôles universitaires du PMLB, surtout entre Nantes et Angers puis entre Nantes et Rennes.

### Principaux flux de migrations résidentielles des étudiants entre les aires urbaines du PMLB et les grandes aires urbaines de Bretagne et Pays-de-la-Loire (dans les deux sens)



Migrations résidentielles des étudiants entre 2003 et 2008

Aire urbaine	Arrivée					
	Nantes	Rennes	Angers	Brest	St-Nazaire	
Départ	Nantes	-	1 243	1 488	115	580
	Rennes	1 189	-	536	395	92
	Angers	1 333	555	-	69	70
	Brest	404	110	123	-	16
	St-Nazaire	2 285	258	275	47	-

©AUDIAR - décembre 2014 - Sources : BD carto IGN, Insee

## Les transferts de salaires nets : un effet redistributif des richesses produites du PMLB très important sur les territoires breton et ligérien

### Les aires urbaines du PMLB s'échangent plus de 900M€ de salaires

La somme des transferts de salaires générés par les actifs navetteurs entre les cinq aires urbaines avoisine les 900M€, soit 4% des salaires perçus par les actifs salariés résidents du PMLB. Les aires urbaines de Nantes et Rennes sont contributrices nettes pour leurs échanges avec les 4 autres aires urbaines (104 et 12M€) ; c'est l'inverse pour Brest (25M€), Angers (29M€) et Saint-Nazaire (61M€).

### Le PMLB contributeur net à hauteur de 1,5 milliard d'€ au profit de la Bretagne et des Pays-de-la-Loire

Le PMLB redistribue près de 3,5 milliards d'€ de salaires au reste du territoire interrégional et en perçoit en retour près de 2 milliards d'€, soit une contribution nette de 1,5 milliard d'€. Tandis que les flux de salaires sont relativement équilibrés entre les agglomérations du PMLB et le reste de la France, un fort déséquilibre existe avec l'Ile-de-France. Le PMLB reçoit en effet plus de 4 fois ce qu'il redistribue vers la région parisienne.

### Le rôle moteur de Rennes en matière de redistribution en Bretagne

Les entreprises et institutions publiques de l'aire urbaine de Rennes redistribuent à leurs salariés résidant dans le reste du territoire interrégional près d'1,2 milliard d'euros, contre 750 millions d'euros perçus en retour. Rennes capte cependant trois fois plus de salaires nets de l'Ile de France qu'elle ne lui en redistribue. Surtout, la capitale régionale redistribue en Bretagne deux fois plus de salaires nets qu'elle n'en perçoit en retour.

### Brest, un effet redistributif important dans le Finistère

L'aire urbaine de Brest développe des liens forts avec le Finistère (385 millions d'euros redistribués) et avec le reste de la Bretagne (236 millions d'euros redistribués). Probablement lié à son éloignement géographique, ses échanges avec les Pays de la Loire, l'Ile de France et le reste de la France sont par contre très modestes comparés aux autres aires urbaines du PMLB.

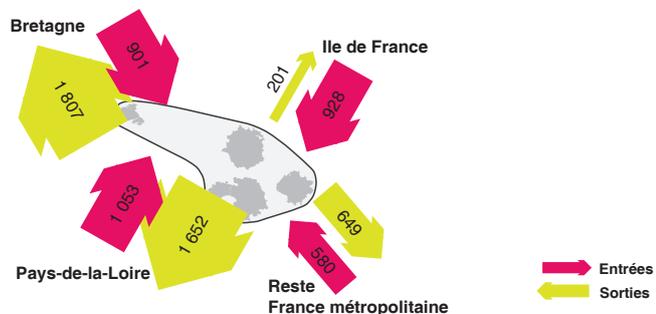
### Les transferts de salaires nets en 2011 (en M€)

Aire urbaine	Travail					
	Nantes	Rennes	Angers	Brest	St-Nazaire	PMLB
<b>Nantes</b>	-	122,6	47,8	13,2	162	<b>345,8</b>
<b>Rennes</b>	135,6	-	18	12,9	7,1	<b>173,5</b>
<b>Angers</b>	70,4	23,1	-	2,7	3,1	<b>99,7</b>
<b>Brest</b>	28,2	24,5	1,3	-	3	<b>57</b>
<b>St-Nazaire</b>	215,5	15	3,5	2,7	-	<b>236,7</b>
<b>PMLB</b>	<b>450</b>	<b>185,2</b>	<b>70,6</b>	<b>31,5</b>	<b>175,4</b>	<b>912,7</b>

Mode de lecture : l'aire urbaine de Rennes transfère une masse salariale de 122,6 millions d'euros vers celle de Nantes, alors que Nantes transfère 135,6 millions d'euros vers Rennes  
 Source : INSEE - Données DADS

### PMLB

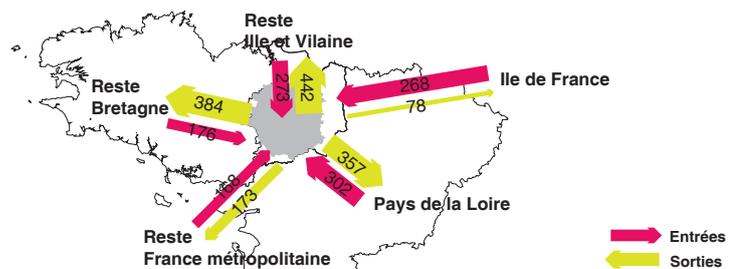
Solde total avec Bretagne et Pays-de-la-Loire : -1 504 M€



©AUDIAR - décembre 2014 - Sources : Insee, données DADS 2011. Flux en millions d'€

### Aire urbaine de Rennes

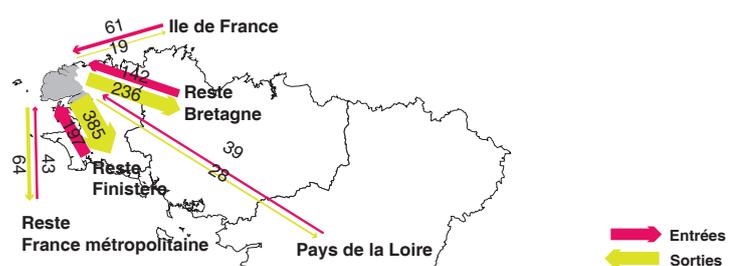
Solde total avec Bretagne et Pays-de-la-Loire : -432 M€



©AUDIAR - décembre 2014 - Sources : Insee, données DADS 2011. Flux en millions d'€

### Aire urbaine de Brest

Solde total avec Bretagne et Pays-de-la-Loire : -271 M€



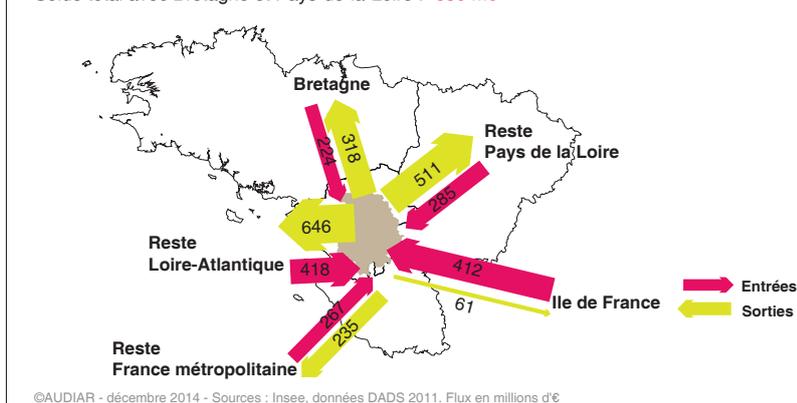
©AUDIAR - décembre 2014 - Sources : Insee, données DADS 2011. Flux en millions d'€

### Nantes irrigue l'ensemble des Pays-de-la-Loire et de la Bretagne

Nantes affiche ainsi le solde des échanges le plus bénéfique au reste du territoire interrégional, puisqu'elle y redistribue 1,5 milliard d'euros alors qu'elle n'en reçoit que 927 millions d'euros en retour. En revanche, le solde avec la région Ile-de-France est largement positif puisque Nantes capte huit fois plus de salaires nets qu'elle n'en redistribue.

La contribution de Nantes et Rennes à la redistribution des richesses générées par les entreprises et les institutions publiques du PMLB avoisine donc 80% du total des salaires nets que ce dernier redistribue en Bretagne et Pays-de-la-Loire.

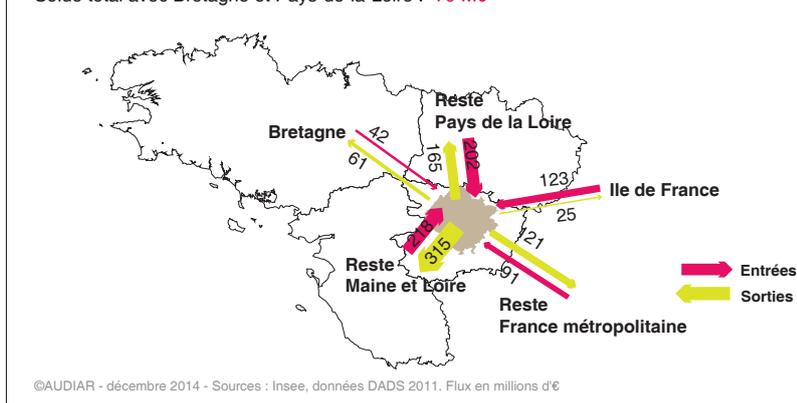
#### Aire urbaine de Nantes Solde total avec Bretagne et Pays-de-la-Loire : -650 M€



### Une agglomération angevine qui redistribue avant tout dans le Maine-et-Loire

Angers redistribue plus qu'elle ne perçoit dans ses échanges avec le reste de l'espace interrégional. Le solde angevin reste toutefois modeste (-79 millions d'euros), car malgré un effet redistributif important dans le Maine-et-Loire, l'aire urbaine présente la particularité d'être bénéficiaire nette dans ces échanges avec le reste des Pays-de-la-Loire, et affiche de faibles échanges avec la Bretagne.

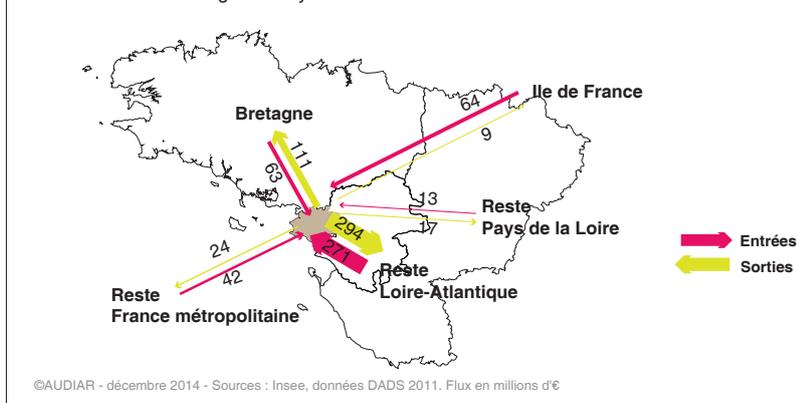
#### Aire urbaine d'Angers Solde total avec Bretagne et Pays-de-la-Loire : -79 M€



### Un effet redistributif de Saint-Nazaire non négligeable en Bretagne

Le poids économique plus modeste de Saint-Nazaire comparé aux autres aires urbaines du PMLB explique la faiblesse du rayonnement de ses échanges, avec le reste des Pays-de-la-Loire, de la France et l'Île de France. Toutefois, l'effet redistributif de son tissu économique demeure non négligeable en Bretagne, où elle y injecte deux fois plus de salaires nets qu'elle n'en perçoit. Le reste de la Loire-Atlantique bénéficie d'un solde légèrement positif avec Saint-Nazaire, tandis que l'Île de France, comme les autres aires urbaines du PMLB, contribue fortement aux revenus des actifs nazairiens.

#### Aire urbaine de Saint-Nazaire Solde total avec Bretagne et Pays-de-la-Loire : -73 M€





---

## « Pôle métropolitain Loire-Bretagne : liens et richesses redistribués et partagés »

L'accélération des dynamiques territoriales est à l'œuvre au sein du pôle métropolitain Loire-Bretagne (PMLB) où le travail en réseau et les coopérations s'accroissent. Les migrations résidentielles des particuliers comme des étudiants révèlent l'importance de plus en plus visible de ce territoire comme aire de vie « partagée ». Les entreprises au travers la localisation de leur siège s'affranchissent de même des distances et donnent les signes de la constitution d'un espace économique structuré et articulé entre les aires urbaines du PMLB.

Malgré tout le Pôle Métropolitain Loire-Bretagne ne fonctionne pas encore comme un marché de l'emploi intégré. Les distances temps constituent toujours un obstacle à cette évolution hormis pour les systèmes de proximité ne dépassant pas une heure de distance en temps de déplacement (Nantes/Saint-Nazaire, Rennes/Saint-Malo, Brest/Quimper, Nantes/Angers).

Si les agglomérations polarisent une partie de la population et des activités, l'analyse des flux montre que les dynamiques à l'œuvre s'exercent aussi au bénéfice des territoires régionaux bretons et ligériens dans leur ensemble. Le rôle redistributif des agglomérations vers le reste des territoires est conséquent puisque le solde cumulé du PMLB dépasse les 1,5 milliards d'euros de contributions nettes, en termes de masse salariale, au bénéfice des deux régions. Ce solde illustre un des aspects du rôle d'entraînement économique des agglomérations et métropoles du PMLB comme leur contribution aux économies présentes des autres aires urbaines du territoire.

Plus précisément, l'étude montre bien le rôle significatif joué par Nantes et Rennes, capitales régionales, clefs de voûte d'un système d'échange dynamique au coeur du PMLB, de même qu'elle permet de mesurer le rayonnement important de la métropole brestoise à l'Ouest de la péninsule armoricaine. Un axe ligérien fort se dessine également entre Angers, Nantes et Saint-Nazaire, particulièrement structurant pour les échanges de population.

---

Directeurs de publication :

- Henri-Noël RUIZ (AUDIAR)
- Claire GUIHENEUF (ADEUPa)
- Claude MAILLÈRE (Addrn)
- Emmanuelle QUINIOU (aura)
- Philippe GUILLOTIN (Auran)

Études et rédaction :

- Ronan VIEL, Katell EBEL (AUDIAR)

ISSN : 2112-6828

Dépôt légal : janvier 2015

Réalisation graphique :

- Fabienne TROUILLET (aura)